

BACCALAUREAT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE
OPTION FACULTATIVE PONCTUELLE

FICHE D'AIDE POUR L'INSCRIPTION DES CANDIDATS

Le candidat au baccalauréat général ou technologique peut choisir une ou deux options facultatives.

L'épreuve correspondante à cette option facultative est notée sur 20 et seuls les points au-dessus de la moyenne comptent pour le premier groupe d'épreuves du baccalauréat.

Lors de son inscription le candidat qui choisit deux options facultatives, les classe en vœu 1 et en vœu 2 : l'option classée en vœu 1 voit ses points au-dessus de la moyenne multipliés par 2.

Une **épreuve d'EPS** d'option facultative peut être choisie et son évaluation se fait :

- soit en Contrôle en Cours de Formation (CCF) dans l'établissement,
- soit en épreuve ponctuelle terminale sur convocation académique.

Cas de l'épreuve facultative ponctuelle d'EPS

Afin de préparer au mieux le déroulement des épreuves d'EPS **facultatives ponctuelles terminales** organisées à la fin du mois de mai, des procédures permettent d'éviter les difficultés et les erreurs lors de **l'inscription** des candidats.

La note de service n°2003-119 du 31/07/2003 parue au BO N°31 du 28 août 2003 précise :
« Pour l'épreuve facultative ponctuelle terminale, le candidat choisit **obligatoirement une activité différente de celle présentée pour les épreuves de l'enseignement commun obligatoire** ou pour les épreuves obligatoires ponctuelles terminales ». [Cf. Annexe 1. et Annexe 2.]

Il est donc indispensable que chaque candidat désirant présenter une épreuve facultative ponctuelle terminale le fasse après :

1. avoir pris **contact avec un enseignant d'EPS de l'établissement**
2. afin que ce dernier précise à la fois les **attentes de l'épreuve**
3. et rappelle les **contraintes réglementaires** soulignées par la note de service citée.

Après avis favorable de l'enseignant, le candidat pourra alors procéder à son inscription.

Le **niveau attendu** par toutes ces épreuves dites d'option, **est très élevé**.

L'épreuve d'option se compose d'une prestation physique notée sur 15 points et d'un entretien avec le jury, de 15 minutes, noté sur 5 points.

Une **pratique sportive régulière** est nécessaire. Elle correspond à un **très bon niveau de compétition** (équivalent à un championnat inter-régional voire national).

Par ailleurs, les **connaissances dans l'activité sportive**, réglementaires, techniques et tactiques, et sur l'entraînement sont support de l'entretien.

Exemples de simulation de choix de candidats

Epreuves Obligatoires en CCF et Epreuves Facultatives Ponctuelles terminales

Ensemble commun obligatoire	Epreuve facultative ponctuelle	Conformité
Acrosport (CC3) Chorégraphie collective (CC3) Step (CC5)	Chorégraphie individuelle	CONFORME
Course de haies (CC1) Handball (CC4) Course en durée (CC5)	Biathlon athlétique	CONFORME
Natation (CC1) Gymnastique aux agrès (CC3) Volley ball (CC4)	Saut de cheval	CONFORME
Relais vitesse (CC1) Natation de course (CC1) Course en durée (CC5)	200 m 4 nages	CONFORME
Pentabond (CC1) Basket ball (CC4) Badminton (CC4)	Handball	CONFORME
Acrosport (CC3) Judo (CC4) Step (CC5)	Judo	NON CONFORME
Escalade (CC2) Acrosport (CC3) Step (CC5)	Escalade	NON CONFORME
Pentabond (CC1) Handball (CC4) Badminton (CC4)	Handball	NON CONFORME
Demi-fond (CC1) Volley ball (CC4) Tennis (CC4)	Tennis	NON CONFORME

Commentaires.

La définition du terme **activité** renvoie à l'arrêté du 9 avril 2002, « l'article 6 – La liste nationale d'épreuves et des activités correspondantes est publiée par voie de circulaire », et à la note de service n°2004-123 du 15-7-2004, modifiée par la note de service n°2007-137 du 2-8-2007, le tableau de « L'Annexe 1 : Liste nationale des épreuves, : 1.. Les compétences relatives à la dimension culturelle, 2.. Les groupements, 3.. La liste nationale des épreuves (**nommées par les activités**) ».

Cette dernière liste est donc une liste de **26 activités** : course de haies, course de demi-fond, relais vitesse tennis de table simple, musculation, course en durée, step ; liste augmentée des **3 activités** académiques. L'activité « Danse » n'existe pas, c'est l'activité « Chorégraphie collective » qui appartient à l'ensemble commun obligatoire.

Dès lors **une activité est différente**, si elle n'appartient pas à cette liste et il n'existe pas de contrainte ni en matière de composante culturelle, ni en matière de groupement.

[Cf. ANNEXE 2]

Liste des épreuves - Session 2009

Les compétences relatives à la dimension culturelle	Les groupements	ENSEIGNEMENT COMMUN OBLIGATOIRE		OPTION FACULTATIVE
		CONTROLE EN COURS DE FORMATION		CONTROLE PONCTUEL TERMINAL
		Liste nationale des épreuves (nommées par les activités)	Liste académique des épreuves	Liste académique des épreuves facultatives
CC1 : Réaliser une performance mesurée à une échéance donnée	Activités athlétiques	1 - Course de haies 2 - Course de demi-fond 3 - <i>Relais vitesse</i> 4 - Disque 5 - Javelot 6 - Pentabond		Biathlon athlétique, au choix parmi : - 80mHaies et Hauteur ; - 80mHaies et Javelot ; - Hauteur et Javelot
	Activité aquatique	7 - Natation de course		200m 4 nages
CC2 : Adapter ses déplacements à des environnements multiples, variés, nouveaux	Activités physiques de pleine nature	8 - Course d'orientation 9 - Escalade 10 - Sauvetage	Randonnée de moyenne montagne	Escalade Voile Planche à voile
CC3 : Réaliser des actions à visée artistique ou esthétique	Activités gymniques	11 - <i>Acrosport</i> 12 - Gymnastique aux agrès	Aérobic	
	Activités physiques artistiques	13 - <i>Arts du cirque</i> 14 - <i>Chorégraphie collective</i>		Chorégraphie individuelle
CC4 : Conduire ou maîtriser un affrontement individuel ou collectif	Activités de coopération et d'opposition : sports collectifs	15 - <i>Basket-ball</i> 16 - <i>Handball</i> 17 - <i>Football</i> 18 - <i>Rugby</i> 19 - <i>Volley-ball</i>		Handball
	Activités physiques et sports de combat	20 - Judo 21 - Savate boxe française		Judo
	Activités d'opposition duelle ; sports de raquette	22 - Badminton simple 23 - Tennis de table simple	Tennis	Tennis
CC5 : Orienter et développer les effets de l'activité physique en vue de l'entretien de soi	Préparation physique et entretien	24 - Musculation 25 - Course en durée 26 - <i>Step</i>		